

**ANNONCE DE L'ABOLITION DES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS
INQUIÉTUDE POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC**

Québec, 29 octobre 2014 – Le Réseau québécois de développement social (RQDS) exprime son inquiétude face à la perspective où les Conférences régionales des élus seraient abolies par le gouvernement du Québec. Le RQDS invite par la même occasion le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Pierre Moreau, à travailler de concert avec ces dernières s'il veut revoir les interventions de l'État en matière de développement régional.

En effet, les 21 Conférences régionales des élus représentent des partenaires majeurs en développement social. Depuis 2004, elles favorisent une concertation régionale pour que les intervenants régionaux autant institutionnels que communautaires se dotent d'une vision globale du développement de leur région, non seulement sur le plan économique, mais également en matière de développement social et aussi de développement culturel et environnemental. De plus, elles encouragent la collaboration des élus municipaux avec la société civile et elles veillent à protéger les intérêts et la représentation de l'ensemble des municipalités au sein d'une région.

Les Conférences régionales des élus sont fiduciaires de différentes ententes en partenariat avec d'autres acteurs régionaux. Depuis 10 ans, un grand nombre d'ententes de partenariat ont ainsi pu voir le jour. Réunis à la fin octobre à l'occasion de leur activité biannuelle, les membres du RQDS se sont dits convaincus de la pertinence du palier régional intersectoriel pour assurer l'efficacité des interventions en développement social. Considérant l'importance des enjeux et des besoins en développement social, le palier régional est complémentaire aux paliers national, territorial et local.

À propos du RQDS

Créé en 2005, le RQDS rassemble les démarches régionales de développement social. Il supporte l'action de ses membres, des comités régionaux qui s'activent dans des domaines aussi diversifiés que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'accès au logement, l'économie sociale, la sécurité alimentaire, le transport collectif, les saines habitudes de vie, la persévérance scolaire, les conditions de vie des aînés, la participation citoyenne, la revitalisation de quartiers ou de villages et la régionalisation de l'immigration. Le RQDS compte actuellement 16 régions membres.

Rappelons que le RQDS est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement social et est partenaire du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales.

– 30 –

Source : Christiane Lussier, Coordinatrice
Réseau québécois de développement social
Tél.: 418.528.6601 | c.lussier@rqds.org | <http://rqds.org>